

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION****ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-6790 rév. 1**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

**LABORATOIRES DES PYRENEES ET DES LANDES**  
N° SIREN : 418814059

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**  
*Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of in :*

**ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU***ENVIRONMENT / WATER QUALITY***AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS - SANTE ANIMALE***FOOD AND FOOD PRODUCTS / FOODSTUFFS - ANIMAL HEALTH***PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / BIOLOGIE VETERINAIRE***CHEMICAL AND BIOLOGICAL PRODUCTS, MEDICAL DEVICES / ANIMAL BIOLOGY*

réalisées par / *performed by :*

**LABORATOIRES DES PYRENEES ET DES LANDES - Site de Mont de Marsan**  
**1, rue Marcel David**  
**40000 Mont de Marsan**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe  
*and precisely described in the attached technical appendix*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *granting date* : **07/12/2020**  
Date de fin de validité / *expiry date* : **31/12/2023**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*  
La Responsable du Pôle Biologie-Agroalimentaire,  
*Pole manager - Biology-Agri-food,*

**Safaa KOBBI ABIL**

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.  
*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).  
*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-6790.  
*This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-6790*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.  
*The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21      Siret : 397 879 487 00031 <a href="http://www.cofrac.fr">www.cofrac.fr</a>
--

## ANNEXE TECHNIQUE

### à l'attestation N° 1-6790 rév. 1

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**LABORATOIRES DES PYRENEES ET DES LANDES - Site de Mont de Marsan**  
**1, rue Marcel David**  
**40000 Mont de Marsan**

Dans ses unités :

- **BIOLOGIE**
- **CHIMIE**
- **PRELEVEMENT**

Elle porte sur les essais et analyses suivants :

### UNITE TECHNIQUE : PRELEVEMENT

#### Portée fixe

<b>#AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Echantillonnage – Prélèvement *</b> <i>(Prélèvement d'objets agroalimentaires – LAB GTA 59)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Coquillages	Prélèvements en vue d'analyses microbiologiques	Prélèvements de coquillages	Méthode interne G1711796

\* Le laboratoire a satisfait les exigences relatives au prélèvement d'objets en vue des essais cités dans la portée.

*Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées*

#### Portée flexible FLEX1

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> <i>(Echantillonnages d'eaux en vue d'analyses physico-chimiques et radionucléides - LAB GTA 29)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux destinées à la consommation humaine	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et de radioactivité Echantillonnage - à la ressource - en production - en distribution	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FDT 90-520
Eaux de loisirs naturelles	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FDT 90-521

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Echantillonnages d'eaux en vue d'analyses physico-chimiques et radionucléides - LAB GTA 29)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux de loisirs traitées (eaux de piscines...)	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FDT 90-521
Eaux superficielles continentales (eaux de rivières et canaux)	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et de radioactivité	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FDT 90-523-1
Eaux résiduaires	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et de radioactivité	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) et Echantillonnage automatique avec asservissement au temps (prise d'un échantillon automatique à fréquence fixe) et Echantillonnage automatique avec asservissement au débit (prise d'échantillon représentatif des profils de vitesse et des variations de débit de l'écoulement) dans les canaux découverts	FD T 90-523-2
Eaux souterraines	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques, <b>(Suivi environnemental)</b>	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement équipé (exemple : AEP,...) et/ ou Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement non équipé (exemples : piézomètre, puits, source...)	FD T 90-523-3 FD T 90-520
Eaux souterraines	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques, microbiologiques <b>(Sites pollués ou potentiellement pollués)</b>	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement équipé (exemple : AEP,...) et/ ou Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement non équipé (exemples : piézomètre, puits, source...)	NF X 31-615 (Uniquement prélèvements purge statique)

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les échantillonnages en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

### **Portée fixe**

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Echantillonnages d'eaux en vue d'analyses physico-chimiques et radionucléides - LAB GTA 29)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux superficielles continentales (eaux de lacs)	Echantillonnage en vue d'analyses physico-chimiques et de radioactivité	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-523-1 Février 2008 NF EN ISO 19458

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les échantillonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

## Portée fixe

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Essais physico-chimiques des eaux sur site - LAB GTA 29)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines	Température	Méthode à la sonde	Méthode interne G1702791
Eaux douces	Acide isocyanurique	Colorimétrie	Méthode interne G1702786

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

## Portée flexible FLEX1

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Essais physico-chimiques des eaux sur site - LAB GTA 29)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux douces Eaux salines Eaux résiduaires	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523
Eaux douces	Chlore libre et total	Colorimétrie	NF EN ISO 7393-2
Eaux douces Eaux résiduaires	Conductivité	Méthode à la sonde	NF EN 27888
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines	Oxygène dissous	Méthode optique à la sonde	NF ISO 17289
Eaux douces	Turbidité	Spectrométrie	NF EN ISO 7027-1

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

## Portée fixe

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Echantillonnages d'eaux dans les établissements de santé - LAB GTA 29)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
<u>Zones publiques et locaux techniques</u> : Point d'usage, eau pour soins standards	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Echantillonnage instantané (unique) à partir d'un robinet d'un piquage	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 <b>Guide technique</b> : l'eau dans les établissements de santé Mode opératoire interne : G18071812 :
<u>Zones médicalisées</u> : Eaux bactériologiquement maîtrisées (blocs opératoires...)	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Dans des conditions maximales d'asepsie  Echantillonnage sous la responsabilité du personnel de l'établissement de soins et/ ou du laboratoire.	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 <b>Guide technique</b> : l'eau dans les établissements de santé Mode opératoire interne : G18071812

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Echantillonnages d'eaux dans les établissements de santé - LAB GTA 29)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
<u>Zones médicalisées</u> : Eaux du service d'endoscopie (eau d'alimentation de la laverie, eau d'alimentation des laveurs désinfecteurs d'endoscopes, eau de rinçage terminal des laveurs désinfecteurs d'endoscopes,...)	Echantillonnage d'eau en vue d'analyses physico-chimiques et microbiologiques	Dans des conditions maximales d'asepsie Echantillonnage instantané éventuellement, à partir d'un dispositif complémentaire, mis en place sous la responsabilité du personnel de l'établissement de soins et/ou du laboratoire	FD T 90-520 NF EN ISO 19458 <b>Guide technique</b> : l'eau dans les établissements de santé <b>Guide du ministère de la santé</b> : Instruction n°DGOS/PF2/DGS/VSS1/2016/220 du 4 juillet 2016 relative au traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux au sein des liens de soins Mode opératoire interne : G18071812
<u>Zones médicalisées</u> : Solutions de contrôle des endoscopes souples thermosensibles	Echantillonnage de solution de rinçage en vue d'analyses microbiologiques	Dans des conditions maximales d'asepsie Echantillonnage instantané éventuellement à partir d'un dispositif complémentaire mis en place sous la responsabilité du personnel de l'établissement de soins et/ou du laboratoire	<b>Guide du ministère de la santé</b> : Instruction n°DGOS/PF2/DGS/VSS1/2016/220 du 4 juillet 2016 relative au traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux au sein des liens de soins Mode opératoire interne : G18071812

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques de la méthode ne sont pas autorisées.

### **Portée flexible FLEX1**

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU/Echantillonnage - Prélèvement</b> (Echantillonnages d'eaux en vue d'analyses microbiologiques - LAB GTA 29)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux destinées à la consommation humaine	Echantillonnage en vue d'analyses microbiologiques Echantillonnage - à la ressource - en production - en distribution	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-520 NF EN ISO 19458
Eaux de loisirs naturelles	Echantillonnage en vue d'analyses microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FDT 90-521 NF EN ISO 19458
Eaux de loisirs traitées (eaux de piscines...)	Echantillonnage en vue d'analyses microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FDT 90-521 NF EN ISO 19458
Eaux superficielles continentales (eaux de rivières et canaux)	Echantillonnage en vue d'analyses microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FDT 90-523-1 NF EN ISO 19458
Eaux résiduaires	Echantillonnage en vue d'analyses microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FDT 90-523-2
Eaux souterraines	Echantillonnage en vue d'analyses microbiologiques <b>(Suivi environnemental)</b>	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement non équipé (exemples : piézomètre, puits, source...)	FD T 90-523-3 FD T 90-520 NF EN ISO 19458

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU/Echantillonnage - Prélèvement</b> (Echantillonnages d'eaux en vue d'analyses microbiologiques - LAB GTA 29)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux souterraines	Echantillonnage en vue d'analyses microbiologiques <b>(Sites pollués ou potentiellement pollués)</b>	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique) sur un point de prélèvement non équipé (exemples : piézomètre, puits, source...)	NF X 31-615 (Uniquement prélèvements purge statique)
Eaux de tours aéroréfrigérantes (IRDEFA)	Echantillonnage pour la recherche de Légionelles	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-522 NF EN ISO 19458 Circulaire Légionelles n° 2002/243 du 22/04/2002 Arrêté ministériel rubrique n° 2921
Eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes	Echantillonnage pour la recherche de Légionelles	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-522 NF EN ISO 19458 Circulaire Légionelles n° 2002/243 du 22/04/2002 Arrêté ministériel du 01/02/2010 et Circulaire Légionelles n° 2010/448 du 21/12/2010

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les échantillonnages en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

### **Portée fixe**

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Echantillonnage - Prélèvement</b> (Echantillonnages d'eaux en vue d'analyses microbiologiques - LAB GTA 29)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux superficielles continentales (eaux de lacs)	Echantillonnage en vue d'analyses microbiologiques	Echantillonnage instantané (prise d'un échantillon unique)	FD T 90-523-1 Février 2008 NF EN ISO 19458

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les échantillonnages en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

## UNITE TECHNIQUE : CHIMIE

### Portée flexible FLEX1

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques</b> <i>(Analyses physico-chimiques des eaux – LAB GTA 05)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux douces Eaux résiduaires	Conductivité	Méthode à la sonde	NF EN 27888
Eaux douces Eaux résiduaires	pH	Potentiométrie	NF EN ISO 10523
Eaux douces	Résidu sec	Gravimétrie	NF T 90-029
Eaux douces	Turbidité	Spectrométrie	NF EN ISO 7027-1
Eaux douces	Alcalinité	Volumétrie	NF EN ISO 9963-1
Eaux douces	Oxydabilité permanganate	Volumétrie	NF EN ISO 8467
Eaux douces	Carbonates Hydrogénocarbonates	Volumétrie	NF EN ISO 9963-1
Eaux douces Eaux résiduaires	Couleur	Spectrométrie visible	NF EN ISO 7887
Eaux douces	<u>Anions</u> : Nitrate	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1
Eaux douces Eaux résiduaires	<u>Anions</u> : Chlorure, sulfate, fluorure	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1
Eaux douces	Chlorite	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-4
Eaux douces Eaux résiduaires	Chrome VI	Spectrométrie visible	NF T 90-043
Eaux douces	Chlorophylle a et phéopigments	Spectrométrie visible	NF T 90-117
Eaux douces Eaux résiduaires	<u>Métaux</u> : Aluminium, antimoine, argent, arsenic, baryum, béryllium, bore, cadmium, chrome, cobalt, cuivre, étain, fer, lithium, manganèse, molybdène, nickel, plomb, sélénium, strontium, vanadium, zinc, tellure, thallium, uranium	(minéralisation à l'eau régale) et dosage par ICP/MS	NF EN ISO 15587-1 NF EN ISO 17294-2
Eaux douces Eaux résiduaires	<u>Métaux</u> : Titane	(minéralisation à l'eau régale) et dosage par ICP/MS	NF EN ISO 15587-1 Méthode interne * E0704213
Eaux douces Eaux résiduaires	<u>Cations</u> : Calcium, magnésium, potassium, sodium	(minéralisation à l'eau régale) et dosage par ICP/MS	NF EN ISO 15587-1 NF EN ISO 17294-2
Eaux douces Eaux résiduaires	Mercure	(minéralisation à l'eau régale) et dosage par AFS	NF EN ISO 15587-1 NF EN ISO 17852
Eaux douces Eaux résiduaires	Azote Kjeldahl	Volumétrie	NF EN 25663
Eaux douces Eaux résiduaires	DBO n	Electrochimie	NF EN ISO 5815-1
Eaux douces Eaux résiduaires	DBO n	Electrochimie	NF EN 1899-2
Eaux douces Eaux résiduaires	DCO	Volumétrie	NF T 90-101
Eaux douces Eaux résiduaires	ST-DCO	Méthode à petite échelle en tube fermé	ISO 15705



**#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques***(Analyses physico-chimiques des eaux – LAB GTA 05)*

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces Eaux résiduaires	Matières en suspension	Gravimétrie	NF EN 872
Eaux résiduaires	Matières en suspension	Gravimétrie	NF T 90-105-2
Eaux douces Eaux résiduaires	Tensioactifs anioniques	Flux continu	ISO 16265
Eaux douces Eaux résiduaires	Indice phénol	Flux continu	NF EN ISO 14402
Eaux douces	Carbone organique total (COT) Carbone organique dissous (COD)	(Filtration), Oxydation chimique / IR	NF EN 1484
Eaux douces Eaux résiduaires	Cyanures totaux, cyanures libres	Flux continu	NF EN ISO 14403-2
Eaux douces	Bromates	Chromatographie ionique	NF EN ISO 15061
Eaux douces	Bromures	Chromatographie ionique	NF EN ISO 10304-1

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

\* Portée fixe : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

**Portée fixe****#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques***(Analyses physico-chimiques des eaux – LAB GTA 05)*

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces	Silice	Spectrométrie automatisée	Méthode interne E0804107
Eaux douces Eaux résiduaires	Nitrite	Spectrométrie automatisée	Méthode interne E0804107
Eaux douces Eaux résiduaires	Nitrate	Spectrométrie automatisée	Méthode interne E0804107
Eaux douces Eaux résiduaires	Ammonium	Spectrométrie automatisée	Méthode interne E0804107
Eaux douces	Chlorure	Spectrométrie automatisée	Méthode interne E0804107
Eaux douces Eaux résiduaires	Chrome VI	Spectrométrie automatisée	Méthode interne E1910180
Eaux douces Eaux résiduaires	Orthophosphate, phosphore total	Spectrométrie automatisée Ganimède	Méthode interne E0311099
Eaux douces	Orthophosphate	Spectrométrie automatisé	Méthode interne E0804107
Eaux douces	Dureté calcique et magnésienne	Calcul après dosage du calcium et du magnésium par ICP/MS	Méthode interne E0704213
Eaux douces Eaux résiduaires	Hydrocarbures aromatiques polycycliques : Acénaphthylène	Extraction liquide/liquide et dosage par HPLC / DAD	Méthode interne E11112031

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques</b> (Analyses physico-chimiques des eaux – LAB GTA 05)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Eaux douces Eaux résiduaires	Hydrocarbures aromatiques polycycliques : Anthracène, benzo(a)anthracène, benzo(a)pyrène, benzo(b)fluoranthène, benzo(ghi)pérylène, benzo(k)fluoranthène, dibenzo(a,h)anthracène, fluoranthène, indéno(1,2,3-cd)pyrène, acénaphène, naphtalène, pyrène, Chrysène, Fluorène, méthyl-2 Fluoranthène, méthyl-2 Naphtalène, phénanthrène	Extraction liquide/liquide et dosage par HPLC / fluorescence	Méthode interne E11112031
Eaux douces Eaux résiduaires	Indice hydrocarbure	Extraction liquide/liquide et dosage par GC/MS	Méthode interne E9711259

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées

## **Recherche de composés organiques dans les eaux douces**

### **Portée flexible FLEX3**

### **Portée générale**

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses physico-chimiques</b> (Analyses physico-chimiques des eaux – LAB GTA 05)			
Référence portée générale	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de mesure
1	Eaux douces Eaux résiduaires	Composés organiques	<b><u>Extraction</u></b> Injection directe Extraction solide/liquide en ligne Extraction liquide/liquide <b><u>Analyse</u></b> LC/MS/MS CI-MS/MS GC/MS GC/MS/MS HR/MS

Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

\* La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

## Portée fixe

<b># AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses physico-chimiques</b> (Dosage des mycotoxines et des phycotoxines dans les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux - LAB GTA 21)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Céréales Farines	<u>Détection et identification de mycotoxines :</u> Vomitoxine, Nivalénol, Fumonisines B1 et B2, Zéaralénone, Ochratoxine A, 3+15 Acetyl DON, T2-Toxine, HT2-Toxine, DAS	<b>Extraction / Purification :</b> Extraction par solvant à chaud <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	Méthode interne C06102049
Céréales Produits dérivés des céréales	<u>Détection et identification de mycotoxines :</u> Vomitoxine, Nivalénol, Fumonisines B1, B2, Zéaralénone, Ochratoxine A, 3+15 Acetyl DON, T2-Toxine, DAS, Aflatoxines B1, B2, G1, G2	<b>Extraction / Purification :</b> Extraction par solvant à chaud <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	Méthode interne C13102096

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

## Portée flexible FLEX1

<b># AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses physico-chimiques</b> (Dosage des mycotoxines et des phycotoxines dans les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux - LAB GTA 21)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
<b>Coquillage :</b> Chair totale ou partie comestible des coquillages	<u>Détermination des toxines lipophiles réglementées :</u> Groupe AO et analogues DTX : AO, DTX1, DTX2 Groupe PTX : PTX1, PTX2 Groupe AZA : AZA1, AZA2, AZA3 Groupe YTX : YTX, 45 OH YTX, homo YTX, 45 OH homo YTX	<b>Extraction des toxines :</b> Par méthanol <b>Purification (option) :</b> Liquide / solide SPE <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	Méthode Anses Maisons-Alfort PBM-BM LSA-INS-0147

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

## Portée fixe

<b># AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses physico-chimiques</b> (Analyses de résidus de pesticides et de contaminants organiques dans les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux et les matrices biologiques d'origine animale - LAB GTA 26)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
<b>Produits d'origine animale</b> Matières grasses	<b>Organochlorés :</b> Chlorothalonil, Endosulfan Beta, Endosulfan Sulfate	<b>Préparation / Extraction :</b> Solide / Liquide à froid <b>Purification :</b> SPE <b>Analyse :</b> GC-MS/MS	Méthode interne C04062033

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

## Portée flexible FLEX1

* AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses physico-chimiques (Analyses de résidus de pesticides et de contaminants organiques dans les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux et les matrices biologiques d'origine animale - LAB GTA 26)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
<b>Produits d'origine animale</b> Matières grasses, Poisson, Oeuf, Viande	<u>Dosage des pesticides :</u>  <b>Organochlorés :</b> HCB, HCH $\alpha$ , HCH $\beta$ , HCH $\gamma$ , Heptachlore, Aldrine, Heptachlore-epoxy, Cis et heptachlore-epoxy trans, Oxylchlordane, Chlordane $\gamma$ , DDE op', $\alpha$ Endosulfan, Chlordane $\alpha$ , DDE pp', Dieldrine, TDE op', Endrine, TDE pp', DDT op', DDT pp', Dicofol op', Dicofol pp', Chlorobenzilate, méthoxychlor 4, 4', pendimethalin  <b>Pyrèthrinoïdes :</b> $\lambda$ Cyhalothrine, Permethrine, Cyfluthrine, Cypermethrine, Fenvalerate, Deltamethrine Bifenthrine	<b>Préparation / Extraction :</b> Solide / liquide à froid  <b>Purification :</b> SPE  <b>Analyse :</b> GC-MS/MS	Méthode Anses PBM Pest LSA-INS-0165
Toute matrice destinée à l'alimentation humaine ou animale	<u>Polychlorobiphényles « non-dioxine like » :</u> PCB congénères 28, 52, 101, 138, 153, 180	<b>Préparation / Extraction :</b> Lyophilisation Solide / liquide à chaud  <b>Purification :</b> SPE  <b>Analyse :</b> GC-MS/MS	LABERCA/DGAI/PCBNL-TMA.2
Matières grasses	<u>Organophosphorés :</u> Azinphos éthyl, Chlorpyrifos éthyl, Chlorpyrifos methyl, Diazinon, Disulfoton sulfone, Fenthion, Fenthion sulfone, Fenthion oxon, Fenthion oxon sulfone, Fenthion oxon sulfoxide, Methacrifos, Methidathion, Parathion éthyl, Parathion methyl, Paraoxon methyl, Phorate oxon, Phorate sulfone, Pirimifos méthyl, Profenofos, Pyrazophos, Triazophos	<b>Préparation / Extraction :</b> Liquide/ liquide  <b>Purification :</b> SPE  <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	Méthode Anses PBM Pest LSA-INS-0166

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

## Portée fixe

* AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses physico-chimiques (Analyses d'éléments traces métalliques et minéraux et leurs espèces chimiques dans les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 45)			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Céréales et produits dérivés	Détermination de la teneur en Arsenic, Cadmium, Mercure, Plomb	<b>Préparation :</b> Voie humide par système ouvert  <b>Détection et quantification :</b> ICP-MS	Méthodes internes E0704213 et E07122015

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

## Portée flexible FLEX1

<b># AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses physico-chimiques</b> <i>(Analyses d'éléments traces métalliques et minéraux et leurs espèces chimiques dans les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux – LAB GTA 45)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Produits carnés Produits de la pêche	Détermination de la teneur en Arsenic, Cadmium, Mercure, Plomb	<b>Préparation :</b> Voie humide par micro-ondes sous pression <b>Détection et quantification :</b> ICP-MS	Anses/LSAliments/LSA-INS-0084

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

## Portée flexible FLEX1

<b># AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses physico-chimiques</b> <i>(Analyses de substances autorisées ou non à usage vétérinaire ou zootechnique (substances interdites à action hormonale ou thyrostatique, <math>\beta</math>-agonistes - LAB GTA 30/99-5)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Poils	Dépistage : Glucocorticoïdes	<b>Préparation :</b> Hydrolyse acide Extraction sur phase solide Extraction liquide-liquide <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LABERCA/C-p.1
Tissus	Dépistage : Glucocorticoïdes	<b>Préparation :</b> Extraction solide-liquide Hydrolyse enzymatique Extraction liquide-liquide Purification sur support solide <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LABERCA/C-t.1
Tissus	Dépistage : $\beta$ -agonistes	<b>Préparation :</b> Extraction solide-liquide Hydrolyse enzymatique Extraction sur phase solide <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LABERCA/A-t.1
Poils	Dépistage : $\beta$ -agonistes et Stanozolol	<b>Préparation :</b> Hydrolyse acide Extraction sur phase solide <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LABERCA/A-p.1
Urines	Dépistage : $\beta$ -agonistes et Stanozolol	<b>Préparation :</b> Hydrolyse enzymatique Extraction sur phase solide <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LABERCA/A-u.1
Urines	Dépistage : Thyrostatiques	<b>Préparation :</b> Dérivation Extraction liquide-liquide <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LABERCA/T-u.1

**# AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses physico-chimiques**

*(Analyses de substances autorisées ou non à usage vétérinaire ou zootechnique (substances interdites à action hormonale ou thyrostatique,  $\beta$ -agonistes - LAB GTA 30/99-5)*

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Tissus	Dépistage : Thyrostatiques	<b>Préparation :</b> Extraction solide-liquide Dérivation Extraction liquide-liquide Purification sur support solide <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LABERCA/T-t.2
Aliments	Dépistage : Thyrostatiques	<b>Préparation :</b> Extraction par solvant Dérivation Extraction liquide-liquide Purification sur support solide <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LABERCA/T-a.1
Urines	Dépistage : Stéroïdes	<b>Préparation :</b> Hydrolyse enzymatique Extraction sur phase solide Extraction liquide-liquide Dérivation <b>Analyse :</b> GC-MS/MS	LABERCA/S-u.1
Tissus	Dépistage : Stéroïdes	<b>Préparation :</b> Extraction solide-liquide Hydrolyse enzymatique Extraction sur phase solide Extraction liquide-liquide Dérivation <b>Analyse :</b> GC-MS/MS	LABERCA/S-t.1
Poils	Dépistage : Stéroïdes	<b>Préparation :</b> Hydrolyse acide Extraction liquide-liquide Extraction sur phase solide Dérivation <b>Analyse :</b> GC-MS/MS	LABERCA/S-p.1
Aliments	Dépistage : Stéroïdes	<b>Préparation :</b> Extraction solide-liquide Hydrolyse alcaline Extraction sur phase solide Dérivation <b>Analyse :</b> GC/MS	LABERCA/03s-al.1
Rétines	Dépistage : $\beta$ -agonistes et Stanozolol	<b>Préparation :</b> Hydrolyse acide Purification sur phase solide <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LABERCA/A-r.1
Poils	Dépistage : Esters de stéroïdes	<b>Préparation :</b> Extraction liquide-liquide Extraction sur phase solide <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LABERCA/eS-p-LC.2

**# AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses physico-chimiques***(Analyses de substances autorisées ou non à usage vétérinaire ou zootechnique (substances interdites à action hormonale ou thyrostatique,  $\beta$ -agonistes - LAB GTA 30/99-5)*

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Aliment pour animaux	Dépistage : $\beta$ -agonistes	<b>Préparation :</b> Extraction liquide-liquide Extraction sur phase solide <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LABERCA/A-al.1

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

**Portée flexible FLEX1****# AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses physico-chimiques***(Analyses de substances autorisées ou non à usage vétérinaire ou zootechnique (médicaments vétérinaires et colorants à usage pharmacologique - LAB GTA 30/99-6)*

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Muscle	Dépistage : Sulfamides	<b>Préparation :</b> Extraction par solvant <b>Analyse :</b> CCM	Doc UCM92/01
Muscle	Dépistage et confirmation : Sulfamides	<b>Préparation :</b> Extraction par solvant Purification SPE <b>Analyse :</b> HPLC-UV	LMV/92/02
Tissus	Dépistage et confirmation : Résidus de nitrofuranes	<b>Préparation :</b> Hydrolyse acide Dérivation Extraction par solvant <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LMV/03/02
Oeufs	Dépistage : Sulfamides	<b>Préparation :</b> Extraction liquide-liquide <b>Analyse :</b> CCM	LMV/99/06
Muscle Rein	Dépistage : Tétracyclines	<b>Préparation :</b> Extraction solide-liquide Purification sur phase solide <b>Analyse :</b> HPLC-DAD	LMV/01/03
Oeufs Muscle de volaille	Dépistage : Résidus de flubendazole	<b>Préparation :</b> Extraction par solvant Purification sur support solide <b>Analyse :</b> CCM	LMV/03/04
Muscle Oeufs	Dépistage et confirmation : Nitroimidazoles	<b>Préparation :</b> Extraction par solvant <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LMV/04/01
Aliments pour animaux	Dépistage et confirmation : Nitroimidazoles	<b>Préparation :</b> Extraction par solvant <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LMV/04/02

**# AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses physico-chimiques**

(Analyses de substances autorisées ou non à usage vétérinaire ou zootechnique (médicaments vétérinaires et colorants à usage pharmacologique - LAB GTA 30/99-6)

<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Foie	Dépistage : Résidus de benzimidazoles	<b>Préparation :</b> Extraction par solvants Purification liquide-solide (SPE) <b>Analyse :</b> CCM	LMV/99/03
Produits d'aquaculture	Dépistage et confirmation : Résidus de colorants : Vert de malachite, Leuco vert malachite, cristal violet, leuco cristal violet, vert brillant	<b>Préparation :</b> Extraction par solvant <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LMV/05/01
Oeufs, Muscle	Dépistage et confirmation : Anticoccidiens	<b>Préparation :</b> Extraction solide-liquide <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LMV/08/01
Matrice biologique d'origine animale	Dépistage et confirmation : Chloramphénicol	<b>Préparation :</b> Extraction par solvant <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LMV/06/01
Muscle, Lait	Dépistage et confirmation : Résidus d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS)	<b>Préparation :</b> Extraction par solvant <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LMV/10/01
Urine	Dépistage et confirmation : Chloramphénicol	<b>Préparation :</b> Purification SPE <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	LMV/07/01
Muscle et lait	Dépistage et confirmation : Résidus de benzimidazoles et anthelminthiques	<b>Préparation :</b> Extraction par solvant <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	ANSES/LMV/15/02
Muscle	Dépistage et confirmation : Résidus d'aminosides	<b>Préparation :</b> Extraction par solvant <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	ANSES/LMV/16/01
Muscle et produit d'aquaculture	Dépistage : Résidus d'antibiotiques	<b>Préparation :</b> Extraction par solvant <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	ANSES/LMV/16/02
Oeuf	Dépistage et confirmation : Résidus de benzimidazoles et autres anthelminthiques	<b>Préparation :</b> Extraction par solvant <b>Analyse :</b> LC-MS/MS	ANSES/LMV/17/01

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.



## UNITE TECHNIQUE : BIOLOGIE

### Portée flexible FLEX1

<b># AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses microbiologiques</b>			
<i>(Analyses microbiologiques des produits et environnement agro-alimentaires – LAB GTA 59)</i>			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Produits destinés à la consommation humaine, aux aliments pour animaux et aux échantillons de l'environnement	Micro-organismes	Dénombrement des colonies à 30°C par la technique d'ensemencement en profondeur	NF EN ISO 4833-1
Tous produits d'alimentation humaine et aliments pour animaux de compagnie et échantillons d'environnement	Flore mésophile aérobie revivifiable	Dénombrement à 30°C par technique NPP et lecture automatisée TEMPO® AC	BIO 12/35-05/13
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	Entérobactéries présumées	Dénombrement des colonies à 30°C ou 37°C	NF V08-054
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Enterobacteriaceae</i>	Dénombrement des colonies à 37°C (ou 30°C)	NF EN ISO 21528-2
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	Coliformes présumés	Dénombrement des colonies à 30°C	NF V08-050
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	Coliformes thermotolérants	Dénombrement des colonies à 44°C	NF V08-060
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	<i>Escherichia coli</i> - β - glucuronidase positive	Dénombrement des colonies à 44°C	NF ISO 16649-2
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Escherichia coli</i> - β - glucuronidase positive	Dénombrement par technique NPP à 37°C puis 44°C	NF EN ISO 16649-3
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	<i>Escherichia coli</i> O157	Enrichissement Séparation / Concentration Isolement - Confirmation	NF EN ISO 16654
Tous produits d'alimentation humaine et aliments pour animaux de compagnie (sauf boissons et alimentation pour le bétail)	<i>Enterobacteriaceae</i>	Dénombrement à 35°C par technique NPP et lecture automatisée TEMPO® EB	BIO 12/21-12/06
Tous produits d'alimentation humaine et aliments pour animaux de compagnie (sauf boissons et alimentation pour le bétail)	Coliformes totaux	Dénombrement à 30°C par technique NPP et lecture automatisée TEMPO® TC	BIO 12/17-12/05
Tous produits d'alimentation humaine	<i>Escherichia coli</i> - β - glucuronidase positive	Dénombrement des colonies à 44°C par milieu chromogénique RAPID <i>E.coli</i> 2	BRD 07/01-07/93
Tous produits d'alimentation humaine et aliments pour animaux de compagnie (sauf boissons et alimentation pour le bétail)	<i>Escherichia coli</i>	Dénombrement à 37°C par technique NPP et lecture automatisée TEMPO® EC	BIO 12/13-02/05

**# AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses microbiologiques**

*(Analyses microbiologiques des produits et environnement agro-alimentaires – LAB GTA 59)*

<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	Staphylocoques à coagulase positive	Dénombrement des colonies à 37°C et confirmation	NF V08-057-1
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	Staphylocoques à coagulase positive	Dénombrement des colonies à 35°C ou 37°C par utilisation du milieu gélosé de Baird Parker	NF EN ISO 6888-1
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	Staphylocoques à coagulase positive	Dénombrement des colonies en aérobiose à 35°C ou 37°C par utilisation du milieu gélosé au plasma de lapin et au fibrinogène	NF EN ISO 6888-2
Tous produits d'alimentation humaine et aliments pour animaux de compagnie	Staphylocoques à coagulase positive	Dénombrement à 37°C par technique NPP et lecture automatisée TEMPO® STA	BIO 12/28-04/10
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	Bactéries sulfite-réductrices	Dénombrement des colonies à 46°C en anaérobiose	NF V08-061
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Clostridium perfringens</i>	Dénombrement des colonies à 37°C et confirmation	NF EN ISO 7937
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Bacillus cereus</i> présomptifs	Dénombrement des colonies à 30°C	NF EN ISO 7932
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	Bactéries lactiques mésophiles	Dénombrement des colonies à 30°C	NF ISO 15214
Viandes et produits à base de viande	<i>Pseudomonas</i> spp. présomptifs	Dénombrement des colonies à 25°C	NF EN ISO 13720
Produits carnés (produits carnés crus dont congelés, non congelés, assaisonnée ; volailles crues, dont congelés, non congelés, assaisonnée ; produits de salaison)	<i>Pseudomonas</i> spp. présomptifs	Dénombrement des colonies à 30°C sur gélose RHASPODY	BKR 23/09-05/15 A
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	Levures et moisissures	Dénombrement des colonies à 25°C	NF V08-059
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	Levures et moisissures se développant sur un milieu à faible activité de l'eau	Dénombrement des colonies à 25°C	NF V08-036
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Salmonella</i> spp. dont <i>Salmonella</i> Typhi et <i>Salmonella</i> Paratyphi	Recherche Isolement / Identification et confirmation	NF EN ISO 6579-1
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Salmonella</i> spp. dont <i>Salmonella</i> Typhi et <i>Salmonella</i> Paratyphi	Recherche Isolement / Identification et confirmation Confirmation par MALDI-TOF	NF EN ISO 6579-1 2017LR73 Méthode certifiée par MICROVAL
Tous produits d'alimentation humaine et animale et prélèvements de l'environnement (hors environnement d'élevage)	<i>Salmonella</i> spp.	Recherche par réaction immuno-enzymatique (ELFA) Système automatisé VIDAS EASY <i>Salmonella</i>	BIO 12/16-09/05

**# AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses microbiologiques**

*(Analyses microbiologiques des produits et environnement agro-alimentaires – LAB GTA 59)*

<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Tous produits d'alimentation humaine et animale et prélèvements de l'environnement (hors environnement d'élevage)	<i>Salmonella</i> spp.	Recherche par réaction immuno-enzymatique (ELFA) Système automatisé VIDAS EASY Salmonella Confirmation par MALDI-TOF	BIO 12/16-09/05 2017LR73 Méthode certifiée par MICROVAL
Tous produits d'alimentation humaine, animale et échantillons d'environnement	<i>Salmonella</i> spp.	Recherche par réaction immuno-enzymatique (ELFA) Système automatisé VIDAS® UP <i>Salmonella</i>	BIO 12/32-10/11
Tous produits d'alimentation humaine, animale et échantillons d'environnement	<i>Salmonella</i> spp.	Recherche par réaction immuno-enzymatique (ELFA) Système automatisé VIDAS® UP Salmonella Confirmation par MALDI-TOF	BIO 12/32-10/11 2017LR73 Méthode certifiée par MICROVAL
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale et échantillons de l'environnement de production et de distribution des aliments	<i>Listeria monocytogenes</i> et <i>Listeria</i> spp	Recherche Isolement / Identification et confirmation	NF EN ISO 11290-1
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale et échantillons de l'environnement de production et de distribution des aliments	<i>Listeria</i> spp	Recherche Isolement / Identification et confirmation Confirmation par MALDI-TOF	NF EN ISO 11290-1 2017LR75 Méthode certifiée par MICROVAL
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale et échantillons de l'environnement de production et de distribution des aliments	<i>Listeria monocytogenes</i> et <i>Listeria</i> spp	Dénombrement des colonies à 37°C et confirmation	NF EN ISO 11290-2
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale et échantillons de l'environnement de production et de distribution des aliments	<i>Listeria</i> spp	Dénombrement des colonies à 37°C et confirmation Confirmation par MALDI-TOF	NF EN ISO 11290-2 2017LR75 Méthode certifiée par MICROVAL
Produits d'alimentation humaine et prélèvements d'environnement	<i>Listeria monocytogenes</i>	Recherche par réaction immuno-enzymatique (ELFA) Système automatisé VIDAS® <i>Listeria monocytogenes</i> XPRESS (LMX)	BIO 12/27-02/10
Produits d'alimentation humaine et prélèvements d'environnement	<i>Listeria monocytogenes</i> et <i>Listeria</i> spp.	Recherche à 37°C par milieu chromogénique ALOA ONE DAY™	AES 10/03-09/00
Produits d'alimentation humaine et prélèvements d'environnement	<i>Listeria</i> spp.	Recherche à 37°C par milieu chromogénique ALOA ONE DAY™ Confirmation par MALDI-TOF	AES 10/03-09/00 2017LR75 Méthode certifiée par MICROVAL
Tous produits d'alimentation humaine et échantillons d'environnement	<i>Listeria monocytogenes</i> et <i>Listeria</i> spp	Dénombrement à 37°C par milieu chromogénique ALOA COUNT™	AES 10/05-09/06
Tous produits d'alimentation humaine et échantillons d'environnement	<i>Listeria</i> spp	Dénombrement à 37°C par milieu chromogénique ALOA COUNT™ Confirmation par MALDI-TOF	AES 10/05-09/06 2017LR75 Méthode certifiée par MICROVAL
Produits d'alimentation humaine et prélèvements d'environnement	<i>Listeria monocytogenes</i> et <i>Listeria</i> spp.	Recherche par milieu chromogénique COMPASS® <i>Listeria</i> Agar	BKR 23/02-11/02

**#AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses microbiologiques**

*(Analyses microbiologiques des produits et environnement agro-alimentaires – LAB GTA 59)*

<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Produits d'alimentation humaine et prélèvements d'environnement	<i>Listeria monocytogenes</i>	Dénombrement par milieu chromogénique COMPASS® <i>Listeria</i> Agar	BKR 23/05-12/07
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Campylobacter</i> spp.	Recherche Isolement / Confirmation du genre	NF EN ISO 10272-1
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Campylobacter</i> spp.	Recherche Isolement / Confirmation du genre Confirmation par MALDI-TOF	NF EN ISO 10272-1 2017LR74 Méthode certifiée par MICROVAL
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Campylobacter</i> spp.	Dénombrement des colonies à 41,5°C	NF EN ISO 10272-2
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale, aux échantillons d'environnement du secteur agro-alimentaire	<i>Campylobacter</i> spp.	Dénombrement des colonies à 41,5°C Confirmation par MALDI-TOF	NF EN ISO 10272-2 2017LR74 Méthode certifiée par MICROVAL
Produits carnés et prélèvement de l'environnement	<i>Campylobacter</i> spp.	Recherche sur milieu sélectif CampyFood (Gélose CFA)	BIO 12/30-05/10
Produits carnés et prélèvement de l'environnement	<i>Campylobacter</i> spp.	Recherche sur milieu sélectif CampyFood (Gélose CFA) Confirmation par MALDI-TOF	BIO 12/30-05/10 2017LR74 Méthode certifiée par MICROVAL
Viandes, Volailles et prélèvement de d'environnement	<i>Campylobacter</i> spp.	Dénombrement par la méthode CampyFood ID Agar	2009LR28 Méthode certifiée par MICROVAL
Viandes, Volailles et prélèvement de d'environnement	<i>Campylobacter</i> spp.	Dénombrement par la méthode CampyFood ID Agar Confirmation par MALDI-TOF	2009LR28 Méthode certifiée par MICROVAL 2017LR74 Méthode certifiée par MICROVAL
Produits appertisés et assimilés	Stabilité	Incubation, pH, examen macroscopique et microscopique	NF V08-408
Produits alimentaires en conserves	pH	Potentiométrie	NF V08-409
Produits destinés à la consommation humaine ou à l'alimentation animale	<i>Salmonella</i> spp. dont <i>Salmonella Typhi</i> et <i>Salmonella Paratyphi</i>	Recherche Isolement / Identification et confirmation	NF EN ISO 6579-1 - Règlement EC 1688/2005 annexe II (Sampling rules applicable to meat or minced meat from poultry when intended for Finland and Sweden)

*Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.*

## Portée flexible FLEX1

<b>#AGROALIMENTAIRE / DIVERS ALIMENTS / Analyses microbiologiques</b> (Analyses de substances autorisées ou non à usage vétérinaire ou zootechnique (médicaments vétérinaires et colorants à usage pharmacologique – LAB GTA 30/99-6))			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Muscle	Antibiotiques	Diffusion en gélose – quatre boîtes	LMV/90/01
Produits d'aquaculture	Méthode de détection des résidus à activité antibiotique	Diffusion en gélose – trois boîtes	LMV/93/01

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

## Portée flexible FLEX1

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques</b> (Analyses microbiologiques des eaux – LAB GTA 23)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux douces Eaux des établissements de santé	Micro-organismes revivifiables 36°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 36°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux douces Eaux des établissements de santé	Micro-organismes revivifiables 22°C	Ensemencement par incorporation Incubation à 22°C Dénombrement des colonies	NF EN ISO 6222
Eaux douces Eaux des établissements de santé	<i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 9308-1
Eaux douces Eaux résiduaires	<i>Escherichia coli</i> et bactéries coliformes	Ensemencement en milieu liquide Méthode colorimétrique et fluorimétrique Colilert®18 Détermination du NPP	NF EN ISO 9308-2
Eaux salines et saumâtres	<i>Escherichia coli</i>	Ensemencement en milieu liquide Méthode colorimétrique Colilert®18 Détermination du NPP	NF EN ISO 9308-2
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres	<i>Escherichia coli</i>	Ensemencement en microplaques Incubation à 44°C Confirmation des puits positifs par fluorescence Détermination du NPP	NF EN ISO 9308-3
Eaux douces Eaux résiduaires	Spoires de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs	Destruction des formes végétatives Filtration sur membrane Incubation à 37°C en anaérobiose Dénombrement des colonies caractéristiques	NF EN 26461-2
Eaux douces Eaux résiduaires Eaux salines et saumâtres	Entérocoques intestinaux	Ensemencement en microplaques Incubation à 44°C Confirmation des puits positifs par fluorescence Détermination du NPP	NF EN ISO 7899-1
Eaux douces	Entérocoques intestinaux	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 7899-2
Eaux douces Eaux salines et saumâtres	Entérocoques intestinaux	Méthode colorimétrique Enterolert-E ®	IDX 33/04–02/15

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques</b> (Analyses microbiologiques des eaux – LAB GTA 23)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux douces Eaux des établissements de santé	<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	Filtration sur membrane Incubation à 37°C Dénombrement des colonies confirmées	NF EN ISO 16266
Eaux douces	Staphylocoques pathogènes (coagulase positive)	Filtration sur membrane Incubation à 36°C sur milieu sélectif Dénombrement des colonies confirmées	NF T 90 412
Eaux de réseaux sanitaires froides et chaudes Eaux de tours aérorefrigérantes (IRDEFA)	<i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i>	Ensemencement en direct Et après concentration par filtration puis décontamination par traitement acide Ou après concentration par filtration ou centrifugation puis traitement et ensemencement d'une partie du concentrât. Incubation à 36°C. Dénombrement des <i>Legionella</i> et <i>Legionella pneumophila</i> en par agglutination au latex	NF T 90-431
Eaux douces Eaux résiduaires (hors eaux usées brutes) Eaux salines et saumâtres	<i>Salmonella</i>	Méthode qualitative Pré-enrichissements Enrichissements en milieu sélectif liquide Isolement sur milieu gélosé Confirmation	NFEN ISO 19250

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

### **Portée fixe**

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques</b> (Analyses microbiologiques des eaux – LAB GTA 23)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Eaux douces Eaux des établissements de santé	Micro-organismes revivifiables 22°C	Filtration sur membrane Incubation à 22°C Dénombrement des colonies	<b>Méthode interne :</b> M1604284
Eaux douces Eaux des établissements de santé	Micro-organismes revivifiables 36°C	Filtration sur membrane Incubation à 36°C Dénombrement des colonies	<b>Méthode interne :</b> M1604284
Solution de contrôle des endoscopes	Micro-organismes revivifiables 30°C	Filtration sur membrane Incubation à 30°C Dénombrement des colonies	<b>Méthode interne :</b> M1709285
Solution de contrôle des endoscopes	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> Entérobactéries <i>Pseudomonas</i> Spp. <i>Stenotrophomonas maltophilia</i> <i>Acinetobacter</i> sp. <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Candida</i> sp. Champignons filamenteux	Méthode qualitative : Culture sur milieu non sélectif Typage morphologique des colonies Coloration GRAM ou état frais Ré-isolement Confirmation par une galerie d'identification	<b>Méthodes internes :</b> M1709285 M1709209

<b>#ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'EAU / Analyses microbiologiques</b> (Analyses microbiologiques des eaux – LAB GTA 23)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Solution de contrôle des endoscopes	<i>Pseudomonas aeruginosa</i> Entérobactéries <i>Pseudomonas</i> Spp. <i>Stenotrophomonas maltophilia</i> <i>Acinetobacter</i> sp. <i>Staphylococcus aureus</i> <i>Candida</i> sp. Entérocoques	Repiquage des colonies sur milieu non sélectif Identification par MALDI-TOF	<b>Méthode interne :</b> M1803111

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées ;

### **Portée flexible FLEX1**

<b># AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Immunoserologie</b> (Essais et analyses en immuno-sérologie animale – LAB GTA 27)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre <i>Brucella</i> ( <i>abortus</i> , <i>suis</i> , <i>melitensis</i> ) (Brucellose)	Agglutination Rapide	NF U 47-003
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre le paramyxovirus aviaire de type 1 (maladie de Newcastle)	Inhibition de l'hémagglutination	NF U 47-011
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre les virus de l'orthomyxovirose aviaire Type A (Influenza)	Immuno-diffusion en gélose	NF U 47-013
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre les orthomyxovirus (influenzavirus) aviaires de type A de sous types H5 et H7	Inhibition de l'hémagglutination (IHA) – criblage	NF U 47-036-1

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

### **Portée flexible FLEX2**

#### **Portée générale**

<b># AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Immunoserologie</b> (Essais et analyses en immuno-sérologie animale – LAB GTA 27)			
<b>Référence portée générale</b>	<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de mesure</b>
<b>2</b>	Sérum individuel Mélange de sérums	Anticorps dirigés contre : - le virus de la leucose bovine enzootique, - le virus de la rhinotracheite infectieuse bovine, - <i>Hypoderma bovis</i> et <i>lineatum</i> (varron), - <i>Brucella</i> ( <i>abortus</i> , <i>suis</i> , <i>melitensis</i> ) (Brucellose).	ELISA semi-quantitative en microplaque avec lecture au spectrophotomètre

Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale.

\* La liste exhaustive des analyses proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

## Portée fixe

<b># AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Immunosérologie</b> (Essais et analyses en immuno-sérologie animale – LAB GTA 27)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre le virus de la diarrhée virale bovine	ELISA	Méthode interne IDEXX BVDV p80 Ab (notice fournisseur IDEXX)
Sérum individuel	Anticorps dirigés contre <i>Mycobacterium avium</i> subsp. <i>paratuberculosis</i> (Paratuberculose)	ELISA	Méthode interne IDEXX Paratuberculosis screening (notice fournisseur IDEXX)

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

## Portée flexible FLEX1

<b># AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Virologie</b> (Essais et analyses en virologie animale - LAB GTA 32)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Organes et/ou matériel biologique	Virus de la Nécrose Pancréatique Infectieuse (NPI)	Isolement sur culture cellulaire et identification par séroneutralisation	NF U47-222
Organes et/ou matériel biologique	Virus de la Septicémie Hémorragique Virale (SHV)	Isolement sur culture cellulaire et identification par immunofluorescence	NF U 47-220
Organes et/ou matériel biologique	Virus de la Nécrose Hématopoïétique Infectieuse (NHI)	Isolement sur culture cellulaire et identification par immunofluorescence	NFU 47-221

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

## Portée flexible FLEX1

<b># AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Bactériologie</b> (Analyses en bactériologie animale – LAB GTA 36)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Oiseaux	Tout sérovar ou sérovar(s) spécifié(s) de salmonelles	Isolement et identification	NF U 47-101
Environnement des productions animales	Tout sérovar ou sérovar(s) spécifié(s) de salmonelles	Isolement et identification	NF U 47-100
Prélèvements d'équidés	<i>Taylorella equigenitalis</i>	Isolement et identification	NF U 47-108
Viandes fraîches	<i>Escherichia coli</i> producteurs de BLSE, AmpC ou Carbapénèmase	Pré-enrichissement Isolement sélectif Identification	Méthode ANSES Référence ANSES/FOUG/LMV/18/01
Caeca	<i>Escherichia coli</i> producteurs de BLSE, AmpC ou Carbapénèmase	Pré-enrichissement Isolement sélectif Identification	Méthode ANSES Référence ANSES/FOUG/LMV/15/03

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.



## Portée fixe

<b># AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Bactériologie</b> (Analyses en bactériologie animale – LAB GTA 36)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Environnement des productions animales *	Tout sérovar ou sérovar(s) spécifié(s) de salmonelles (mobiles)	Isolement simple voie (MSRV) et identification	Arrêté du 24/04/2013 Variante de la NFU 47-100

\* Applicable uniquement aux matrices des arrêtés en vigueur correspondant (actuellement arrêté du 24/04/2013)

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes décrites en respectant strictement les méthodes reconnues mentionnées dans la portée d'accréditation.

## Portée flexible FLEX3

### Portée générale

<b># PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES / BIOLOGIE VETERINAIRE / Génétique moléculaire</b> (Analyses de biologie moléculaire en santé animale – BIOMOLSA)			
<b>Référence portée générale</b>	<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de mesure</b>
<b>3</b>	Sang, Ecouvillon Broyat d'organes de poissons	Virus à ARN pathogène pour l'animal (Vertébrés)	Extraction manuelle par adsorption sur colonne Amplification par RT-PCR en temps réel (méthode qualitative)

Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour mettre en œuvre toute méthode issue de notice fournisseur ou méthode LNR dont il aura assuré la validation (aucune adaptation possible).

\* La liste exhaustive des méthodes proposées sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

## Portée flexible FLEX1

<b># AGROALIMENTAIRE / SANTE ANIMALE / Dépistage des ESST</b> (Analyses de dépistage par tests rapides des encéphalopathies spongiformes transmissibles - 167)			
<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Bovins, caprins et ovins	Dépistage par tests rapides des encéphalopathies spongiformes transmissibles	HerdChek BSE- Scrapie Antigen Test	Notice d'utilisation du fabricant (IDEXX)

Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

Responsables autorisés à signer les documents émis par l'unité « ESB » à l'issue d'un essai réalisé dans le cadre du COFRAC :

**Mlle Cécile LARREY**

Fonction : Technicienne

**Mlle Aurélie DUCAMP**

Fonction : Technicienne

**M. Patrick DANIEL**

Fonction : Responsable d'unité

# *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)*

Date de prise d'effet : **07/12/2020**    Date de fin de validité : **31/12/2023**

Le Responsable d'accréditation  
*The Accreditation Manager*

**Grégory DOUARD**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-6790.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21    Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)